

## II Dispositifs de validation des acquis et Bilans de compétences

### INDIVIDUALISATION DES PARCOURS

Entretien conseils / positionnement	70 €/heure
Atelier collectif	35 €/heure
Compléments formatifs	25 €/heure

### ACCOMPAGNEMENT ET DÉMARCHE V.A.E.

La démarche VAE ne génère pas de paiement de droits d'inscription universitaires en plus des frais indiqués ci-dessous (une inscription administrative sera réalisée à 0€)

VAE : Forfait positionnement et étape de recevabilité / faisabilité	300 €
VAE : entretiens individuels	70 €/heure
VAE : atelier collectif	35 €/heure
VAE : compléments formatifs	25 €/heure
VAE : Forfait jury	350 €
Report jury VAE (hors cas de force majeure)	200 €

### VAPP

La démarche VAPP ne nécessite pas d'inscription à l'université (et donc pas de paiement de DIU en sus des frais mentionnés ci-dessous)

VAPP : recevabilité / faisabilité, retrait de dossier (obligatoire) et édition PV	80 €
Accompagnement (facultatif) à la rédaction du dossier VAPP (1h d'atelier et 1 à 2 heures d'entretiens)	70 €/heure

### VES

La démarche VES nécessite le paiement de droits d'inscriptions universitaires

VES : Forfait positionnement et étape de recevabilité / faisabilité	300 €
VES : Accompagnement	70 €/heure
VES : Forfait jury	350 €

### PRÉCONISATIONS POST-VAE

Les préconisations post-VAE nécessitent de s'inscrire à l'université et donc le paiement de DIU

Préconisation modulaire (inscription dans un ou plusieurs modules)	Tarif calculé au prorata ECTS des modules suivis
Préconisation spécifique (réalisation dossier)	500 €

### ACCOMPAGNEMENT ET DÉMARCHE BILAN DE COMPÉTENCES

Bilan de compétences	1 800 €
----------------------	---------